

DFJ e.V. Congrès annuel 2022 à Strasbourg

Vendredi 16 septembre 2022

<u>Lieu de réunion :</u>	Ordre des avocats de Strasbourg, Salle Baumann, 3 rue du Général Frère, Strasbourg (Distance à pied de l'hôtel HANNONG environ 15 minutes)
À partir 8h00	Arrivée et accueil des participant(e)s au Congrès et au Pré-séminaire
9h00	Allocutions de bienvenue et ouverture du Congrès : <ul style="list-style-type: none">– Allocution du Bâtonnier de Strasbourg– Allocution de Prof. Dr. WELLER, Président de la DFJ, Université de Heidelberg– Allocution de Madame Jutta Gisela FRASCH, Ambassadrice, Représentante permanente de la République fédérale d'Allemagne auprès du Conseil de l'Europe, et de Madame Marie FONTANEL, Ambassadrice, Représentante permanente de la France auprès du Conseil de l'Europe Animation par Prof. Dr. Marc-Philippe WELLER, Heidelberg
10h00 – 10h45	Le nouveau droit général de la réduction du prix : une innovation de la réforme française du droit des contrats <ul style="list-style-type: none">– Prof. Dr. Francis LIMBACH, Rechtsanwalt, Sarrebruck
10h45 – 11h15	Pause-café
11h15 – 12h30	Environmental Social Governance (ESG) – La nouvelle tendance du droit des sociétés <ul style="list-style-type: none">- Prof. Dr. Marc-Philippe WELLER, Université de Heidelberg- Prof. Dr. Nicolas RONTCHEVSKY, Avocat au Barreau de Paris, Perchet Rontchevsky & associés, Paris
12h30 – 13h45	Déjeuner (Buffet) Animation par Dr. Fabienne KUTSCHER-PUIS, Düsseldorf
14h00 – 16h30	Requêtes en droits de l'homme en perspective franco-allemande <ul style="list-style-type: none">– Dr. Manuela BRILLAT, Avocate au Barreau de Strasbourg, Présidente de l'association « Plaider les droits de l'Homme »– Dr. Roland GIEBENRATH, Rechtsanwalt et Avocat au Barreau de Strasbourg, Dr. Giebenrath Rechtsanwälte und Avocats, Strasbourg
16h30 – 17h00	Pause-café
17h00 – 18h00Uhr	La liberté de la presse à l'épreuve des géants du net en perspective franco-allemande <ul style="list-style-type: none">– Marie-Avril ROUX-STEINKÜHLER, LL.M., Avocate au Barreau de Paris, MARS-IP, Berlin/Paris
18h00 – 18h30	Brève présentation de l'exposition de l' Ordre des avocats de Strasbourg sur l'histoire du Barreau <ul style="list-style-type: none">– Volkhard HENTE, Rechtsanwalt et Avocat au Barreau de Strasbourg, Cabinet AVIRA, Strasbourg

19h30 **Dîner** à la brasserie "Le Tigre"
5 rue du Faubourg National, 67000 Strasbourg

Samedi 17 septembre 2022

Lieu de réunion : Ordre des avocats de Strasbourg,
Salle Baumann, 3 rue du Général Frère, Strasbourg

Animation par Prof. Dr. Lukas RASS-MASSON, Université
Toulouse 1 Capitole

9h00 – 11h00 **Récente jurisprudence relative au Règlement européen sur les successions internationales en perspective française et allemande**

- Herta WEISSER, Rechtsanwältin, Weisser Legal, Dresde
- Edmond GRESSER, Notaire, Les Notaires de La Wantzenau
- Barbara BOETZLÉ-CROCQ, Diplômée notaire,
Les Notaires de La Wantzenau

11h00 – 11h30 Pause-café

11h30 – 12h30 **Que reste-t-il du droit de l'Empereur en Alsace-Lorraine ?**
– Prof. Dr. Dr. Norbert GROSS, Rechtsanwalt beim BGH a.D.,
Karlsruhe

12h30 **Déjeuner** (buffet)

14h00 **Excursion**
Point de rencontre pour le départ en bus : Quai Sturm

Visite du **Domaine Armand Gilg**
2 rue Rotland, 67140 Mittelbergheim

Promenade et dégustation de vin
Durée de chaque visite : environ une heure.

vers 18h30 Retour prévu à Strasbourg

19h30 **Réception et dîner de gala**
Restaurant Maison Kammerzell, 16, Place de la Cathédrale, 67000
Strasbourg

Dimanche 18 septembre 2022

10h Durée : environ 2h30 **Visite de la ville** (lieu de rencontre à la Cathédrale)
Cathédrale de Strasbourg (de l'extérieur) et visite du quartier
wilhelminien (patrimoine mondial de l'unesco depuis 2017)
Départ individuel des participant(e)s

Jeudi 15 septembre 2022 (PROGRAMME D'AVANT-SOIRÉE)

19h30 **Dîner en commun** dans la Brasserie Restaurant Au Dauphin,
13, place de la Cathédrale, Strasbourg
Les participant(e)s au congrès déjà arrivés sont cordialement invités
à participer à ce dîner, aux côtés des participant(e)s au Pré-
séminaire.